

L'INFIRMIÈRE LIBÉRALE D'AUJOURD'HUI À DEMAIN

<https://www.urps-infirmiere-paca.fr/les-dossiers/idel-aujourd'hui-demain/>

Lors de réunions avec d'autres professionnels de santé, une question est souvent posée :

« **Quelles sont les compétences des infirmières en libéral ?** »

Pour répondre à cette question, l'URPS infirmière PACA a conçu un document décrivant l'exercice infirmier et des spécificités libérales.

Les compétences de l'infirmière à domicile sont les mêmes que nos confrères du secteur hospitalier, les IDEL étant confrontées à d'autres obligations.

Les infirmières libérales sont soumises à la même législation, exercent avec les mêmes obligations de recommandations de bonne pratique, les mêmes protocoles. Elles sont personnellement **responsables des actions et actes** qu'elles effectuent, avec ou sans prescription médicale, et doivent assurer la **continuité et la permanence des soins**.

Vous pouvez télécharger le dossier complet ou consulter uniquement les parties que vous souhaitez :

> Télécharger le dossier complet "L'infirmière libérale d'aujourd'hui à demain"

- **Les missions de l'infirmière aujourd'hui et demain**
- **Le parcours personne âgée**
- **Le parcours maladie chronique**
- **Le parcours chirurgie ambulatoire / RAAC**
- **Le parcours cancer**
- **Le parcours maladie psychiatrique**

